

32K14  
LAC DANA  
Légende

Carte des titres miniers

- Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion  
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué  
 P-Eu écarté de renouvellement, U-Refusé
- Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement  
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement  
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé
- Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement  
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

- Substance extraite:**  
 G1 Sable, G2 Sables et graviers, G3 Gravier, G4 Dolomie, U1 Autre  
 G5 Sable et graviers, G6 Sables et graviers, G7 Sables et graviers, G8 Sables et graviers, G9 Sables et graviers  
 G10 Sables et graviers, G11 Sables et graviers, G12 Sables et graviers, G13 Sables et graviers, G14 Sables et graviers  
 G15 Sables et graviers, G16 Sables et graviers, G17 Sables et graviers, G18 Sables et graviers, G19 Sables et graviers  
 G20 Sables et graviers, G21 Sables et graviers, G22 Sables et graviers, G23 Sables et graviers, G24 Sables et graviers  
 G25 Sables et graviers, G26 Sables et graviers, G27 Sables et graviers, G28 Sables et graviers, G29 Sables et graviers  
 G30 Sables et graviers, G31 Sables et graviers, G32 Sables et graviers, G33 Sables et graviers, G34 Sables et graviers  
 G35 Sables et graviers, G36 Sables et graviers, G37 Sables et graviers, G38 Sables et graviers, G39 Sables et graviers  
 G40 Sables et graviers, G41 Sables et graviers, G42 Sables et graviers, G43 Sables et graviers, G44 Sables et graviers  
 G45 Sables et graviers, G46 Sables et graviers, G47 Sables et graviers, G48 Sables et graviers, G49 Sables et graviers  
 G50 Sables et graviers, G51 Sables et graviers, G52 Sables et graviers, G53 Sables et graviers, G54 Sables et graviers  
 G55 Sables et graviers, G56 Sables et graviers, G57 Sables et graviers, G58 Sables et graviers, G59 Sables et graviers  
 G60 Sables et graviers, G61 Sables et graviers, G62 Sables et graviers, G63 Sables et graviers, G64 Sables et graviers  
 G65 Sables et graviers, G66 Sables et graviers, G67 Sables et graviers, G68 Sables et graviers, G69 Sables et graviers  
 G70 Sables et graviers, G71 Sables et graviers, G72 Sables et graviers, G73 Sables et graviers, G74 Sables et graviers  
 G75 Sables et graviers, G76 Sables et graviers, G77 Sables et graviers, G78 Sables et graviers, G79 Sables et graviers  
 G80 Sables et graviers, G81 Sables et graviers, G82 Sables et graviers, G83 Sables et graviers, G84 Sables et graviers  
 G85 Sables et graviers, G86 Sables et graviers, G87 Sables et graviers, G88 Sables et graviers, G89 Sables et graviers  
 G90 Sables et graviers, G91 Sables et graviers, G92 Sables et graviers, G93 Sables et graviers, G94 Sables et graviers  
 G95 Sables et graviers, G96 Sables et graviers, G97 Sables et graviers, G98 Sables et graviers, G99 Sables et graviers  
 G100 Sables et graviers

- Statut du site d'extraction:**  
 O1 Ouvert sous conditions, O2 Ouvert, F1 Fermé, N1 Non autorisé, T1 En traitement

- Contrainte à l'activité minière:**  
 Territoire réservé à l'État ou soustrait au zonage par la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi  
 Périmètre urbanisé  
 Territoire soustrait au zonage et à la désignation sur carte par arrêté ministériel  
 Territoire où l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises  
 Territoire où le droit de jonction et de désigner sur carte est temporairement suspendu  
 Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre  
 Territoire incompatible avec l'activité minière
- Contrainte minière:**  
 Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre  
 Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

- À titre indicatif:**  
 Information à titre indicatif
- Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:**  
 Terres de catégorie II  
 Terres de catégorie III
- Entente Première Nation Abitibiwinni:**  
 Entente Pilogan
- Entente de principe d'ordre générale (EPOG):**  
 Mississinon de Bétiampé, Essipit, Mashévoish, Nutshekuan
- Frontières:**  
 Frontière internationale  
 Frontière interprovinciale  
 Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998  
 est de 10°02' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 1 07"  
 Système de référence géodésique North American 1983  
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
 ZONE 18  
 48°30'00" Coordonnée géographique  
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 18  
**Echelle 1:50 000**  
 1000 0 1000 2000 3000  
 mètres

**AVIS IMPORTANT**  
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

